

Le président, à M. le directeur et à MM. les choristes et leur exprime le grand honneur qu'éprouve l'administration municipale à recevoir les vainqueurs du concours de Paris.

Il rappelle la grande joie ressentie, lundi, par la population, en apprenant le succès du « Choral Nadaud ». Nous avons été, dit-il, certains d'interpréter le sentiment de toute la population de Roubaix en vous exprimant immédiatement nos félicitations.

M. Lebas, faisant allusion aux « justes critiques émises par M. Sella », déclare : « Il faut que vous sachiez qu'au-dessus du jury il y a l'approbation nationale et même internationale. Tout le monde a dit, après avoir entendu : ce grand prix d'honneur lui revient au « Choral Nadaud de Roubaix ». (Vifs applaudissements.)

M. Sella remercie la municipalité de sa bienveillance, et pour prouver la gratitude du « Choral Nadaud », annonce qu'il va interpréter le chœur imposé du concours d'honneur. Nous allons vous le demander, dit M. Lebas.

C'est par d'enthousiastes applaudissements qu'a été saluée cette merveilleuse exécution. M. Sella a donné ensuite lecture d'une dépêche de félicitations adressée par le Conseil municipal de Prague à l'administration municipale de Roubaix, en l'honneur du « Choral Nadaud ».

M. le maire a fait circuler le champagne en invitant les choristes à arroser leurs succès, puis, le « Choral Nadaud », toujours accompagné des sociétés, a regagné son local, le Café Pandore, rue Pauvrière.

Un incendie rue de l'Épéule. — Plusieurs personnes qui longeant la rue de l'Épéule, jeudi soir, un peu après dix heures, remarquèrent en passant en face du magasin de M. Speybrouck, coiffeur, rue de l'Épéule, 120, qu'un incendie venait d'éclater dans une vitrine.

Immédiatement elles donnèrent l'alarme, et peu de temps après, les pompiers, qui avaient été mandés ne tardèrent pas à arriver avec leur matériel.

Les secours furent organisés et le feu, qui s'était communiqué à une vitrine renfermant des peignes, des flacons d'odeur et divers autres objets de toilette pour dames, était promptement combattu avec l'aide des premières personnes arrivées et des voisins de M. Speybrouck.

Les dégâts, évalués à 500 francs environ, sont couverts par l'assurance. M. Deltel, commissaire de police du 2e arrondissement, a immédiatement ouvert une enquête pour connaître les causes de l'incendie. Jusqu'à présent, il a été impossible de les établir.

Un accident de vélo. — Dans la matinée de jeudi, vers 11 heures, un jeune garçon boucher, Alphonse Vanleysele, âgé de 16 ans, surdit, en vélo, le boulevard de Cambrai, la pédale toucha la bordure du trottoir et le jeune cycliste fut projeté sur la chaussée.

Dans sa chute, il s'est contusionné assez sérieusement la figure et les mains. Après avoir reçu des soins dans une maison voisine, Vanleysele a pu regagner son domicile, rue de l'Épéule.

Quant au vélo, il est assez sérieusement endommagé.

Les friandises tentatrices. — Une enquête est ouverte par M. Benet, commissaire de police du 5e arrondissement, concernant un vol de friandises commis à l'aide d'une fausse clef et constaté jeudi, à l'établissement cinématographique sis Grande-Rue, 26, et appartenant à M. Charles Naeffens.

Victime d'un vol à l'église Saint-Martin. — M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, a été informé que jeudi matin un inconnu avait enlevé un petit sac en cuir vert qu'une dame avait déposé sur une chaise, à l'église Saint-Martin.

Le sac contenait divers petits objets, ainsi qu'une portemonnaie renfermant une somme de 27 francs.

Le service de la Sûreté a été chargé de rechercher l'auteur du vol.

Phonoliste violina. — Piano électrique avec véritables violons. Exécution artistique. Maison Scrépel, 138, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 2112. 935-5

Soldats en absence illicite. — L'agent de police Forêt a arrêté, place Nadaud, deux soldats qui se trouvaient en absence illicite : Albert Duquenne, 22 ans, soldat au 1er bataillon d'artillerie de forteresse, à Maubeuge et Georges Verquin, 21 ans, soldat au 110e d'infanterie à Dunkerque.

Tous deux ont été remis entre les mains de la gendarmerie pour être transférés à Lille, à la disposition de l'autorité militaire.

Lingerie d'enfants. Prix extr. A la Ville de Roubaix, 33 bis, r. de Lannoy, 686-5

Les eumoures de garnis. — M. Louis Leffevre, âgé de 57 ans, peintre, demeurant au 66, rue de l'Épéule, a été poursuivi pour avoir commis l'imprudence de laisser la clef sur la porte de sa chambre. Pendant son absence un inconnu y pénétra et déroba divers vêtements et instruments de travail, tels que broches, marteau, etc.

Une enquête est ouverte par la police.

Les peintures anti-fouille METOROL. Résistant aux coups de feu, à la chaleur. Raison 1^{re}, 66, r. Epéule, R. T. 33 (46554)

Les suites de l'ivresse. — Vers dix heures et demi du matin, les agents de police Horkstal et Verdonck ont arrêté le nommé Emile Rosier, 25 ans, maçon, demeurant boulevard de Belfort, 25. Cet homme qui se trouvait en état complet d'ivresse était couché sur le trottoir de la rue Sainte-Elisabeth.

Au moment où les agents le conduisaient au poste, Rosier se laissa tomber et lorsque les agents le ramassèrent il leur lança des coups de pied, et mordit l'un d'eux à la main gauche. Il fallut requérir une voiture qui passait pour le conduire au dépôt.

Il a été l'objet d'un procès-verbal pour ivresse et vol.

ANNAPES LE GARDE-CHAMPÈTRE MÉDAILLE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Les habitants d'Annapes apprendront avec satisfaction que la distinction vient d'être accordée à leur garde-champêtre par la société protectrice des animaux. Cette dernière, en effet, vient d'attribuer à M. Hespel qu'elle lui accordait une médaille de bronze.

Cette médaille sera remise à M. Hespel dans une académie publique, au Palais du Trocadéro, le 1er mai, à 2 heures du soir. Le garde-champêtre qui applique avec tant de sévérité les règlements tendant à protéger les animaux, méritait bien cette récompense. Ses confrères, les gardes-champêtres du Nord, et en particulier ceux du canton de Roubaix, ont été très intéressés par cette distinction dont est honoré un des membres les plus estimés de cette corporation.

Nous présentons à M. Hespel nos plus vives félicitations.

CROIX Grave accident rue de la Fonderie QUATRE MAÇONS TOMBENT D'UN ÉCHAFAUDAGE

Jeudi matin, une équipe de maçons et manœuvres de M. Emblans-Vermont, entrepreneur, travaillant à l'édification d'un bâtiment de six étages, a été victime d'un grave accident.

Le maître de la ville de Roubaix informe les habitants que, conformément à un arrêté de M. le Préfet du département du Nord, en date du 22

mai 1912, une enquête est ouverte sur le projet de classement, de l'annexion et du nivellement de la rue de la viabilité de la rue de la rue Lannes comprise entre la rue du File (Place Camet) et la rue d'Alsace.

L'un de ceux qui venait assisté de tomber se releva aussitôt et demanda, si l'on avait pu le transporter en voiture. M. Hespel, qui se trouvait à côté de lui, se précipita pour le transporter chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

M. le docteur Desmet, mandé, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Épéule, 120, à Roubaix; M. J. B. Defoin, âgé de 46 ans, domicilié à Lille; M. Desmet Rivière, 20 ans, manœuvre demeurant à Croix; M. Desmet, âgé de 22 ans, manœuvre, deux d'entre eux, M. Desmet et J. B. Defoin, furent transportés chez M. Debrabant, cabaretier, où M. le docteur Desmet le soigna.

Le REBOISEMENT DES CHEVAUX ET MULES. — Sur 128 de ces animaux passés en revue par la Commission spéciale présidée par M. Auguste Poillier, lieutenant de caralerie, 80 ont été reconnus aptes à un service de l'armée; les autres ont été remis à d'autres armées ou définitivement réformés.

REVUE DES CHEVAUX. — C'est jeudi à cinq heures et dix, à la place de la République, que la première séance consacrée à la revue des chevaux, mules et mulas. Aujourd'hui, vendredi, à six heures et demi du matin, une seconde séance aura lieu.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — C'est aujourd'hui, vendredi, à trois heures, qu'aura lieu la consultation mensuelle des nourrissons.

SUITES D'UNE CHUTE. — A l'usine A. P. Pont et fils, un ouvrier emballer, Henri Dillies, 20 ans, demeurant à Templeuve, a fait une chute sur la tête au cours de son travail. M. le docteur Delamotte, de Templeuve, qui lui a donné ses soins, a relevé une contusion sérieuse de la région parieto-temporale droite.

VACCINATIONS OBLIGATOIRES. — M. le docteur Phalépin procédera prochainement, à la mairie, aux vaccinations obligatoires des enfants. Les séances auront lieu comme suit : Le jeudi 6 juin, de deux heures à quatre heures, pour les enfants âgés de 3 mois à 1 an et pour ceux plus âgés n'ayant pas encore été vaccinés.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni jeudi, à la mairie, sous la présidence de M. le maire, M. Jules Esquerra. M. Jules Esquerra est nommé secrétaire de séance.

Budget additionnel. — Après lecture du projet de la dernière séance, qui est approuvé, le Conseil passe au budget additionnel de l'année 1912. On laisse provisoirement la somme de 1.600 francs au Bureau de bienfaisance; dans l'année, on essaiera d'augmenter, par des économies, cette somme qui semble insuffisante.

Éclairage des écoles et des habitations des instituteurs. — Le Conseil municipal a décidé de voter un crédit de 100 francs pour l'achat de matériel nécessaire à l'installation de cet éclairage.

Un conseiller municipal demande si le Conseil votera l'installation du gaz au presbytère. Il lui est répondu qu'un projet de loi est en cours de discussion dans la commission chargée de l'étudier.

Vente de l'herbe des cimetières. — On va faire, à des termes de la commune, des propositions d'achat de l'herbe; le plus offrant sera l'adjudicataire. Les propositions seront reçues jusqu'à samedi, dimanche, 10 juin, à la mairie, à l'heure de midi.

Commission des fêtes. — MM. Alavoine, Fremaux, Clermont, Cateau, Croin, Leclercq, Piémont.

Commission des fosses, marais, cimetières, pompes funèbres, hygiène des égouts, etc. — MM. Esquerra, Viart, Dillies, Leclercq, Corbin.

Commission des travaux publics. — MM. Croin, Leclercq, Piémont, Frenaux, Dillies.

Commission des fêtes. — MM. Alavoine, Fremaux, Clermont, Cateau, Croin, Leclercq, Piémont.

Commission des fosses, marais, cimetières, pompes funèbres, hygiène des égouts, etc. — MM. Esquerra, Viart, Dillies, Leclercq, Corbin.

Commission des travaux publics. — MM. Croin, Leclercq, Piémont, Frenaux, Dillies.

Commission des fêtes. — MM. Alavoine, Fremaux, Clermont, Cateau, Croin, Leclercq, Piémont.

Commission des fosses, marais, cimetières, pompes funèbres, hygiène des égouts, etc. — MM. Esquerra, Viart, Dillies, Leclercq, Corbin.

Commission des travaux publics. — MM. Croin, Leclercq, Piémont, Frenaux, Dillies.

Commission des fêtes. — MM. Alavoine, Fremaux, Clermont, Cateau, Croin, Leclercq, Piémont.

Commission des fosses, marais, cimetières, pompes funèbres, hygiène des égouts, etc. — MM. Esquerra, Viart, Dillies, Leclercq, Corbin.

Commission des travaux publics. — MM. Croin, Leclercq, Piémont, Frenaux, Dillies.

Commission des fêtes. — MM. Alavoine, Fremaux, Clermont, Cateau, Croin, Leclercq, Piémont.

Commission des fosses, marais, cimetières, pompes funèbres, hygiène des égouts, etc. — MM. Esquerra, Viart, Dillies, Leclercq, Corbin.

Commission des travaux publics. — MM. Croin, Leclercq, Piémont, Frenaux, Dillies.

Commission des fêtes. — MM. Alavoine, Fremaux, Clermont, Cateau, Croin, Leclercq, Piémont.

Commission des fosses, marais, cimetières, pompes funèbres, hygiène des égouts, etc. — MM. Esquerra, Viart, Dillies, Leclercq, Corbin.

Commission des travaux publics. — MM. Croin, Leclercq, Piémont, Frenaux, Dillies.

Commission des fêtes. — MM. Alavoine, Fremaux, Clermont, Cateau, Croin, Leclercq, Piémont.

Commission des fosses, marais, cimetières, pompes funèbres, hygiène des égouts, etc. — MM. Esquerra, Viart, Dillies, Leclercq, Corbin.

Commission des travaux publics. — MM. Croin, Leclercq, Piémont, Frenaux, Dillies.

Commission des fêtes. — MM. Alavoine, Fremaux, Clermont, Cateau, Croin, Leclercq, Piémont.

Commission des fosses, marais, cimetières, pompes funèbres, hygiène des égouts, etc. — MM. Esquerra, Viart, Dillies, Leclercq, Corbin.

TOURCOING Une Conférence sur le Maroc Une très nombreuse assistance s'était donnée vendredi soir, à l'établissement Saint-Charles, rue de Strasbourg, pour y entendre une intéressante conférence du capitaine Deflandre sur le Maroc, où il fit campagne pendant cinq années.

Possédant admirablement son sujet, avec une documentation complète, fit d'abord l'histoire du Maroc et parla de différents points qui occupèrent le pays. Il en fit aussi la description géographique et parla de la situation administrative et politique du Maroc.

Puis il décrit la vie économique du pays, sa production, son commerce; et il intéressa vivement son auditoire par des récits pittoresques sur les mœurs et la religion des habitants.

Le capitaine Deflandre a alors parlé de l'expédition française depuis le début de l'occupation et montre les efforts incessants de la France pour assurer la civilisation de ces races barbares. Il a rappelé toutes les phases de la campagne et ses incidents tragiques où de nombreux soldats versèrent leur sang pour la Patrie.

Des récits, tout vibrants de patriotisme, soulèvent les applaudissements des auditeurs à maintes reprises.

Le capitaine Deflandre avait agrémente sa conférence d'une série de projections très réussies.

A l'issue de la conférence, M. l'abbé Cailhau, vicaire du Sacré-Cœur, a dans une courte improvisation, remercié le capitaine Deflandre pour les instants agréables qu'il a fait passer à tous ceux qui étaient venus l'écouter.

« CHEZ NOUS » UNE SEANCE LITTERAIRE AU COLLEGE

« Chez Nous », c'est une excellente petite revue fondée par les professeurs, élèves, anciens élèves et amis du collège de Tourcoing.

Depuis sept ans déjà elle sert de lien entre eux et leur faisant connaître chaque mois les faits et gestes qui intéressent l'institution, elle conserve les relations de charité intime qu'ils se sont créés entre tous ceux qui ont passé dans cette magnifique maison.

Les directeurs de « Chez Nous » ont pensé que leurs lecteurs et abonnés accepteraient volontiers de se rencontrer autrement que dans les pages mensuelles et ils ont organisé, au collège, une séance musicale et littéraire où ils leur donneront rendez-vous à tous leurs amis.

La séance a été très nombreuse. La vaste salle des fêtes en était toute remplie. Et chaque soir se sentait chez soi, et vraiment en famille.

Jeunes élèves et anciens collaboraient au programme qui fut des plus intéressants et des plus variés.

Après une ouverture musicale par un trio symphonique d'anciens, un jeune élève, H. Honoré, vint dire un mot de bienvenue et accompagné au piano par un